

BURKINA FASO

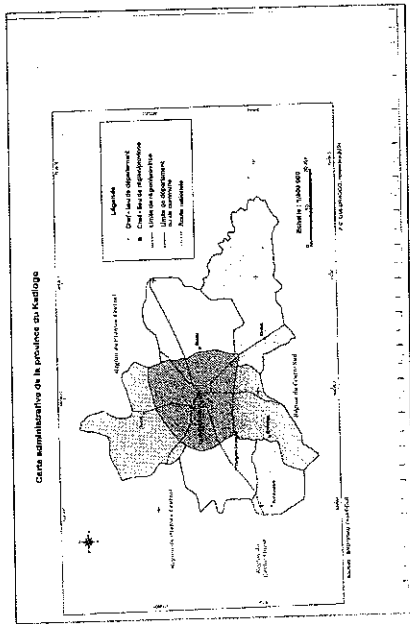


LA REGION DU CENTRE

Un espace économique de grand espoir pour l'ensemble du pays, un cadre d'aménagement, de planification et de coordination du développement



Conseil Régional du Centre
460, Rue Président Maurice YAMEIGO
11 BP 1680 Ouagadougou 11
TEL. : (00226) 50 39 92 94
(00226) 50 39 92 96
FAX. : (00226) 50 39 92 97
(00226) 50 39 92 98
E-MAIL crc_ouaga@yahoo.fr



*Une espace économique de grand espoir pour
l'ensemble du pays, un cadre
d'aménagement, de
planification et de
coordination des
développements.*

Conseil Régional du Centre
460, Rue Président Maurice YAMEOGO
11 BP 1680 Ouagadougou 11
TEL. : (00226) 50 39 92 94
(00226) 50 39 92 96
FAX : (00226) 50 39 92 97
(00226) 50 39 92 98
E-MAIL : crc_ouaga@yahoo.fr

PRESENTATION DE LA REGION DU CENTRE

Situation géographique

La Région du Centre a été créée par la loi n°2001-013/AN du 02 juillet 2001 portant création des Régions. Elle épouse les limites actuelles de la Province du Kadiogo. Elle est limitée du Nord-Ouest au Sud-Est par la Région du Plateau Central, à l'Ouest par la Région du Centre-Ouest, et du Sud-Ouest, au Sud-Est par la Région du Centre Sud. Elle couvre une superficie de 2 857 km² soit 1% du territoire national. Cette Région compte six (06) Communes Rurales et la Commune de Ouagadougou, la capitale du pays.

Communes	Nbre villages	Nbre de Secteurs	Population
Commune de Ouagadougou	17	30	1 273 355
Arrondissements			
Baskuy	0	12	180 512
Bogodogo	2	5	374 473
Boulmiougou	4	4	366 182
Nongremassom	5	6	188 329
Signonghin	6	3	163 859
Communes rurales	153	0	250 625
Komki-Ipala	17	0	20 012
Komsilga	36	0	53 255
Koubiri	25	0	43 467
Pabré	21	0	28 265
Saaba	23	0	50 532
Tanghin-Dassouri	31	0	55 094
Région du Centre	170	30	1 523 980

La répartition de la population de la Région par âge et par sexe donne 50,17% d'hommes et 49,83% de femmes avec 64,5% de jeunes (- de 25 ans) et 30,6% d'adultes (25 et +)

Autres caractéristiques de la Région du Centre

- Le relief est caractérisé par une plaine (66% du territoire) et des bas-fonds (33% du territoire) ;
- le climat est caractérisé par une saison humide (juin à mis octobre) et une saison sèche (mi-octobre à mai) avec des hauteurs de pluies variant de 700 à 900 mm/an ;
- la végétation est de type savane arborée à arbustive abritant trois forêts classées ;
- six types de sols s'y distinguent dont la majorité sont appauvris par l'érosion et les mauvaises pratiques culturales ;

- le réseau hydrographique est dense et est constitué de 94 plans d'eau (retenues et plans d'eau naturelle) ;
- l'économie de la Région repose sur l'agriculture, l'élevage, l'industrie, l'artisanat, le commerce, le transport, le tourisme et l'hôtellerie ;

OBJECTIF GLOBAL DE LA REGION

Promouvoir un développement harmonieux et durable de la Région du Centre par le renforcement de la lutte contre la pauvreté dans les zones périphériques de la ville de Ouagadougou et surtout dans les communes rurales.

Objectifs spécifiques de la Région

- Résoudre l'épineuse question de création des emplois salariés et agricoles de manière à desserrer progressivement la contrainte de la faiblesse du pouvoir d'achat surtout en milieu rural ;
- Relever rapidement les capacités productives agricoles de la Région de manière à mieux répondre à la demande régionale en produits céréaliers, animaliers, maraîchers aquacoles et apicoles ;
- Assurer l'entretien et la réhabilitation des pistes rurales et renforcer la lutte contre la désertification dans les communes de la Région ;
- Améliorer l'accès des populations de la Région du Centre aux services essentiels par l'amélioration de la qualité de ces services grâce à l'appui conseil aux structures de gestion des écoles et des Centres de Santé et de Promotion Sociale (C.S.P.S).

ATOUTS DE LA REGION DU CENTRE

- la présence de l'agglomération urbaine de Ouagadougou qu'elle abrite et qui constitue un marché potentiel d'investissement et de consommation surtout des produits agricoles et d'élevage des communes rurales environnantes ;
- l'existence de plans d'eau et de superficies agricoles aménageables dans la Région (80 retenues d'eau et 77 bas-fonds) ;
- la présence des administrations publiques et privées, de nombreuses infrastructures économiques, commerciales, industrielles, financières, socioculturelles et sportives ;
- les nouvelles opportunités de mobilisation des populations par les élus locaux autour de la question du développement régional.